
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 437 du 31 août 2017
déchargeant Monsieur **Mardochée Mankanjuola Vignon KILANYOSSI**,
Magistrat, de ses fonctions de Procureur
général près la Cour d'Appel de Cotonou.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n° 2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 août 2017,

DECRETE :

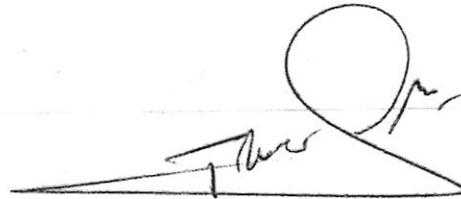
Article 1^{er} : Monsieur **Mardochée Mankanjuola Vignon KILANYOSSI**, Magistrat, est déchargé de ses fonctions de Procureur général près la Cour d'Appel de Cotonou.

Article 2 : Le présent décret abroge le décret n° 2016-521 du 24 août 2016 portant nomination dans les Cours d'Appel en ce qui concerne la nomination de l'intéressé.

Article 3 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

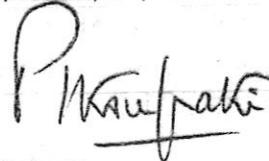
Fait à Cotonou, le 31 août 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation,



Joseph DJOGBENOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MESGPR 2 MEF 2 MJL 2 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4
INTERESSE 1 JORB 1.-